



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
22 août 2022  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-dix-septième session**  
Point 23 a) de l'ordre du jour provisoire\*  
**Activités opérationnelles de développement :**  
**activités opérationnelles de développement**  
**du système des Nations Unies**

**Conseil économique et social**  
**Session de 2023**  
25 juillet 2022-26 juillet 2023  
Point 19 b) de l'ordre du jour  
**Questions sociales et questions relatives**  
**aux droits humains : développement social**

## **Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport évalue les mesures prises en 2020 et 2021 en vue d'édifier un monde digne des enfants et met en évidence les mesures qu'il reste à prendre à cette fin ainsi que les réorientations stratégiques à opérer pour améliorer la situation des enfants. Le rapport a été établi en application de la résolution [S-27/2](#) de l'Assemblée générale, adoptée à sa vingt-septième session extraordinaire en 2002, et des résolutions [58/282](#), [61/272](#) et [76/147](#), dans lesquelles l'Assemblée a prié le Secrétaire général de faire rapport régulièrement sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action qui figure en annexe à la résolution [S-27/2](#).

\* [A/77/150](#).



## I. Introduction

1. À la session extraordinaire consacrée aux enfants, que l'Assemblée générale a tenue en 2002, les délégations de 190 pays ont adopté la Déclaration et le Plan d'action intitulés « Un monde digne des enfants » (résolution S-27/2, annexe), dans lesquels les gouvernements ont pris l'engagement d'atteindre une série d'objectifs spécifiques, assortis de délais et mesurables, en faveur des enfants et des jeunes, l'accent étant mis sur : a) la promotion d'une existence saine ; b) l'offre d'un enseignement de qualité ; c) la protection des enfants contre la maltraitance, l'exploitation et la violence ; d) la lutte contre le VIH/sida. Bon nombre des objectifs figurant dans le Plan d'action constituent de fait des jalons pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, puis plus largement des objectifs de développement durable. À l'occasion du vingtième anniversaire de la session extraordinaire de 2002, le présent rapport offre la dix-neuvième mise à jour des progrès accomplis depuis la session extraordinaire et il est axé sur les enfants et les objectifs de développement durable, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 76/147<sup>1</sup>. Comme il ressort du rapport, malgré des améliorations significatives dans la vie de nombreux enfants au cours des 20 dernières années, l'état actuel du monde n'est pas digne des enfants, et le monde risque de ne pas atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030.

2. Du retard a été pris sur la voie des objectifs de développement durable, à cause des effets aux multiples facettes de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), des changements climatiques et d'une kyrielle de conflits prolongés. Plus de 5 millions d'enfants ont perdu leur mère, leur père ou la personne qui s'occupait d'eux à cause de la COVID-19<sup>2</sup>. Les taux de mortalité des moins de 5 ans (indicateur 3.2.1 de l'objectif de développement durable) et de mortalité néonatale (indicateur 3.2.2) sont préoccupants et bien en deçà des cibles visées. En 2020, à cause des fermetures d'écoles et faute de possibilités d'apprentissage à distance adéquates, 101 millions d'enfants supplémentaires n'ont pas atteint les normes minimales de compétence en lecture (indicateur 4.1.1), pour un total de 584 millions d'enfants. La pandémie a aggravé le problème du travail des enfants, qui devrait atteindre un total de 168,9 millions d'enfants à la fin de 2022 (indicateur 8.7.1)<sup>3</sup>. Les contributions déterminées au niveau national soumises par les pays avant la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2021 sont loin des cibles fixées pour qu'il soit possible de contenir le réchauffement de la planète en deçà de 1,5 °C, voire 2 °C (indicateur 13.2.1), ce qui met gravement en danger l'avenir de la plus grande génération d'enfants et de jeunes que le monde ait jamais connue. En outre, les sous-performances par rapport aux objectifs de développement durable sont réparties de manière extrêmement inégale, tant entre les pays qu'en leur sein.

3. Les besoins humanitaires en Syrie ne cessent d'augmenter. D'après les estimations, 274 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire et de protection en 2022, contre 235 millions en 2021, ce qui était déjà le chiffre le plus

---

<sup>1</sup> Après avoir pris en considération la contribution du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) au forum politique de haut niveau pour le développement durable, il est important de noter que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en rédigeant le présent rapport au nom du Secrétaire général, a collaboré avec le HCDH pour veiller à ce que les synergies entre les objectifs de développement durable concernant les enfants et les droits des enfants soient prises en compte.

<sup>2</sup> H. Juliette T. Unwin *et al.*, « Global, regional, and national minimum estimates of children affected by COVID-19-associated orphanhood and caregiver death, by age and family circumstance up to Oct 31, 2021: an updated modelling study », *The Lancet Child & Adolescent Health*, vol. 6, No. 4 (avril 2022).

<sup>3</sup> Rapport sur les objectifs de développement durable 2021 (publication des Nations Unies, 2021).

élevé depuis des décennies. L'escalade des crises en Afghanistan, en Éthiopie, au Myanmar et en Ukraine s'est ajoutée aux conflits qui sévissaient de longue date dans le centre du Sahel, à Cabo Delgado au Mozambique, au Sud-Soudan, au Soudan, en République arabe syrienne, au Venezuela (République bolivarienne du) et au Yémen. Les conflits violents et prolongés restent les principaux moteurs des besoins humanitaires, avec un risque accru de violence sexuelle pour les femmes et les filles. Les besoins humanitaires sont encore aggravés par les maladies, notamment la COVID-19, et par les changements climatiques, qui sont devenus l'une des causes fondamentales de la famine et qui entraînent de plus en plus de mouvements et de déplacements de population<sup>4</sup>.

4. Le relèvement de la pandémie et de son impact socioéconomique dépendra de plusieurs phénomènes mondiaux. La pauvreté et la malnutrition des enfants, qui constituent déjà des défis importants, sont désormais aggravées par la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et du carburant. L'alourdissement de la dette, les pressions inflationnistes et les hausses des taux d'intérêt risquent de pousser les gouvernements à réduire les dépenses sociales, ce qui entraverait un relèvement équitable pour les enfants les plus marginalisés et limiterait les investissements qui doivent pourtant être effectués de manière urgente dans les énergies renouvelables. Pour faire advenir un monde digne des enfants, il est essentiel d'éviter tout retour en arrière en ce qui concerne les droits des enfants, de préserver les mesures de protection sociale mises en place pendant la pandémie et de veiller à ne laisser personne de côté dans le cadre du relèvement.

## **II. Suite donnée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants**

5. Depuis le septième rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants en 2002<sup>5</sup>, les progrès réalisés dans les domaines thématiques abordés dans le rapport ont été analysés sous cinq angles différents, qui sont tout aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient en 2009 : planification, droits des enfants, partenariats, suivi et participation. L'accent est mis sur plusieurs outils essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable, tels que l'utilisation d'une approche de la programmation fondée sur les droits des enfants, les données pour les enfants, les politiques et la planification fondées sur des données probantes, les partenariats intersectoriels et public-privé, et les échanges avec les enfants.

### **A. Une planification favorable aux enfants**

6. Lorsque les enfants participent aux examens nationaux volontaires, ils peuvent être la source de données et de solutions qui soutiendront au mieux la réalisation de leurs droits. Depuis 2016, 166 examens nationaux volontaires ont été présentés au forum politique de haut niveau pour le développement durable, 59 pays ayant procédé à plus d'un examen de ce type. En 2021, 42 pays ont effectué des examens, qui ont mis en évidence les politiques et les mesures adoptées pour permettre un relèvement durable, dans la résilience, après la pandémie de COVID-19, et dans lesquels l'accent a été mis sur des domaines tels que l'égalité des genres, les droits des enfants, le

---

<sup>4</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), *Global Trends: Forced Displacement in 2020* (Copenhague, 2021), p. 9. Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2022* (New York, 2021), p. 5.

<sup>5</sup> A/64/285.

climat et la biodiversité. Pour placer les enfants au cœur des débats sur les objectifs de développement durable, plusieurs pays, dont la République démocratique populaire lao, ont organisé des consultations de jeunes à l'occasion des examens nationaux volontaires. Save the Children a aidé les enfants d'Indonésie et de Zambie à développer et orchestrer leur propre examen national volontaire, en complément de l'examen officiel. Des enfants ont ainsi partagé avec les responsables gouvernementaux les résultats et les recommandations tirés des consultations qu'ils avaient organisées avec d'autres enfants.

## **B. Promotion de l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant**

7. Les enfants continuent d'être confrontés à des violations continues de leurs droits et à une discrimination persistante et systématique, souvent motivée par des facteurs liés au handicap, au racisme, à la xénophobie, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, à l'ethnicité, à l'urbanisation, aux migrations et aux déplacements, ainsi qu'aux catastrophes naturelles. Le grand nombre de conflits armés dans le monde contribue à cette sape des droits de l'enfant, non seulement en raison des souffrances que les enfants endurent directement, mais aussi à cause des effets aux multiples facettes des conflits et de la violence sur la cohésion sociale, la sécurité alimentaire et la pauvreté. Les enfants qui sont déjà les plus marginalisés sont ceux qui courent le plus le risque d'être laissés de côté, et beaucoup ne sont pas en mesure de demander réparation ou d'obtenir un recours. L'adoption d'une approche axée sur les droits de l'enfant, adossée à la Convention relative aux droits de l'enfant, est d'une importance clé pour la réalisation du Programme 2030 pour le développement durable et de la promesse de ne laisser personne de côté et d'appuyer la réalisation de l'ensemble des droits civils, politiques, culturels, économiques et sociaux des enfants.

8. Le suivi exercé par les mécanismes internationaux de défense des droits humains et les recommandations qu'ils formulent constituent une mine d'informations pertinentes pour la réalisation des droits de l'enfant, la réalisation du Programme 2030 et les stratégies et priorités ultérieures que les équipes de pays et les partenaires des Nations Unies définissent dans les Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres de programmation et de partenariat.

9. En 2021, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a continué de défendre les droits des enfants et faire rapport aux mécanismes mondiaux des droits humains, à savoir notamment le Conseil des droits de l'homme, le Comité des droits de l'enfant, le Comité des droits des personnes handicapées, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et l'examen périodique universel, sur les droits des enfants. Les recommandations faites aux États parties par le biais des différents mécanismes ont constitué une base normative solide pour améliorer la vie des enfants et mettre les États face à leurs responsabilités. L'Organisation des Nations Unies continue d'engager les États Membres à promouvoir la ratification universelle du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Elle se réjouit que les Fidji soient devenues le 171<sup>e</sup> État partie au Protocole facultatif en mars 2021 et le Suriname le 172<sup>e</sup>, en novembre 2021. Les institutions indépendantes de défense des droits humains ou des droits de l'enfant au niveau national sont particulièrement bien placées pour suivre la protection des droits humains et pour jouer à ce titre un rôle essentiel dans la réalisation du Programme 2030.

10. Les progrès accomplis sur la voie de la réalisation de nombreux objectifs de développement durable pour les femmes et les filles et de l'égalité des genres en ce qui concerne les droits de l'enfant se sont arrêtés nets au lendemain des graves

bouleversements entraînés par la COVID-19. Les femmes ont subi l'essentiel des impacts socioéconomiques négatifs de la pandémie, la COVID-19 ayant surtout eu tendance à exacerber les disparités socioéconomiques existantes entre les genres, plutôt qu'à donner jour à de nouvelles inégalités<sup>6</sup>. Les difficultés rencontrées par les filles, en particulier les adolescentes, les filles en situation de handicap, les membres des communautés les plus pauvres, les minorités ethniques et les personnes vivant en zone rurale en sont un exemple frappant. Avec la fermeture des écoles ou le passage à un enseignement en distance, on estime que 11 millions de filles pourraient ne pas retrouver le chemin de l'école<sup>7</sup>. Des tendances négatives sont d'ores et déjà observées en ce qui concerne les pratiques néfastes, puisque 10 millions de mariages d'enfants supplémentaires pourraient avoir lieu avant la fin de la décennie. La santé et les droits sexuels et procréatifs, l'infection à VIH et les violences de genre dans divers contextes sont autant de domaines dans lesquels les écarts de résultats entre les filles et les garçons se sont creusés à cause de la pandémie. Ces domaines doivent faire l'objet d'une action et d'un investissement beaucoup plus forts au niveau mondial dans le cadre du lien entre développement et aide humanitaire pour que l'humanité puisse atteindre les objectifs de développement durable et réaliser les droits de tous les enfants, y compris les filles.

### **C. Coopération avec des partenaires et mobilisation de ressources en faveur des enfants**

11. Le montant de l'aide publique au développement (APD) versée par les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'est élevé à 179 milliards de dollars en 2021, soit une augmentation de 4,4 % en termes réels par rapport à 2020, d'après les données préliminaires. Ce montant comprend 6,3 milliards de dollars de dons de vaccins contre la COVID-19. Si l'on ne tient pas compte de ces dons, l'APD des membres du Comité a augmenté de 0,6 % par rapport à 2020 en termes réels. Les donateurs du Comité ont augmenté le montant de leurs dépenses consacrées à des activités liées à la COVID-19, qui est passé de 16,6 milliards de dollars en 2020 à 18,7 milliards de dollars en 2021. L'aide humanitaire a augmenté de 3,5 % en 2021, pour atteindre 18,8 milliards de dollars. Vingt-trois membres du Comité ont relevé leur APD en 2021, mais seuls cinq d'entre eux (Allemagne, Danemark, Luxembourg, Norvège et Suède) ont atteint ou dépassé l'objectif des Nations Unies consistant à allouer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD. L'APD représente plus des deux tiers des financements extérieurs en faveur des pays les moins avancés.

12. Pour accélérer les progrès accomplis sur la voie des objectifs de développement durable et la réalisation des droits de l'enfant, il est urgent de se concentrer sur la mobilisation de ressources au-delà de l'APD. Le nouveau Plan stratégique 2022-2025 de l'UNICEF reflète ce besoin et prévoit que le Fonds se concentre sur l'investissement global nécessaire pour atteindre les objectifs de développement durable. Le Fonds utilisera son influence et son savoir-faire pour encourager des investissements publics et privés bénéficiant aux enfants, avec un éventail de partenaires, notamment les gouvernements, les organisations multilatérales, les

---

<sup>6</sup> Luisa S. Flor *et al.*, « Quantifying the effects of the COVID-19 pandemic on gender equality on health, social, and economic indicators: a comprehensive review of data from March, 2020, to September, 2021 ». *The Lancet*, vol. 399, No. 10344 (juin 2022).

<sup>7</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « Les filles au premier plan ». Consultable à l'adresse <https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse/girlseducation>.

institutions financières internationales, les entreprises, les fondations, les philanthropes et les organisations confessionnelles et organisations de jeunes.

13. Les Partenariats programmatiques mondiaux font partie des initiatives de collaboration que les entités des Nations Unies poursuivent, et l'UNICEF tire parti de son mandat en faveur des enfants pour s'engager efficacement auprès d'institutions de financement axées sur des thèmes précis. En 2021, l'UNICEF a reçu 563 millions de dollars de ses partenariats programmatiques mondiaux avec des partenaires clés tels que l'Alliance Gavi, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Partenariat mondial pour l'éducation et Nutrition International. L'Alliance Gavi et le Fonds mondial ont augmenté les fonds débloqués pour permettre la livraison de vaccins dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, en collaboration avec des partenaires de santé, dont l'Organisation mondiale de la Santé.

14. L'UNICEF mise aussi sur une collaboration tripartite avec les gouvernements et les banques multilatérales de développement pour mobiliser des ressources et des compétences techniques à l'appui du Programme 2030. Avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, l'UNICEF aide les gouvernements à intégrer une planification, une budgétisation et une programmation sensibles aux enfants aux niveaux national et municipal. L'UNICEF s'emploie à aiguiller les investissements et les opérations financières internationales, comme la restructuration de la dette, et à en tirer parti pour améliorer le bien-être des enfants. En réponse à la pandémie de COVID-19, l'UNICEF a intensifié ses partenariats avec les banques multilatérales de développement pour acheter des fournitures vitales, telles que des vaccins contre la COVID-19, des tests diagnostiques et des produits thérapeutiques, pour renforcer la protection sociale, la santé et les systèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, ainsi que pour améliorer l'accès à une éducation de bonne qualité, l'enseignement à distance et Internet.

15. Dans l'ensemble du système des Nations Unies, plusieurs partenariats importants ont été mis en place pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable liés aux enfants, notamment le Plan d'action conjoint pour les enfants réfugiés élaboré par l'UNICEF et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Les 10 pays bénéficiaires du Plan d'action (le Bangladesh, le Cameroun, l'Équateur, l'Éthiopie, le Honduras, l'Indonésie, l'Iraq, le Liban, la Libye et le Rwanda) abritent plus de 2,2 millions d'enfants réfugiés, soit plus de 20 % du total mondial. Malgré les difficultés opérationnelles rencontrées pendant la pandémie, les efforts déployés dans le cadre du Plan d'action ont permis d'obtenir de bons résultats dans les secteurs de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et de la protection de l'enfance. Environ 840 000 personnes réfugiées, rapatriés et membres des communautés d'accueil ont bénéficié de services d'assainissement gérés en toute sécurité et 1,1 million ont obtenu accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau depuis 2020. Plus de 168 000 enfants et jeunes ont reçu du matériel pédagogique au Bangladesh, au Cameroun, en Équateur et en Iraq, et plus de 173 000 enfants, adolescents et soignants ont bénéficié de services communautaires de santé mentale et de services psychosociaux, ainsi que de services de protection de l'enfance au Bangladesh, en Iraq et au Liban. En outre, près de 640 000 femmes, filles et garçons ont bénéficié d'interventions visant à atténuer les risques pour prévenir et combattre les violences de genre. Au vu des premières conclusions de l'évaluation du Plan d'action et après consultation des responsables régionaux et nationaux, le calendrier initial a été prolongé jusqu'à la fin de 2022.

16. Les partenariats avec les fondations, les philanthropes et le secteur privé ne sont pas seulement importants comme moyen de collecter des fonds ou de mobiliser des financements en faveur des enfants. Ils peuvent également contribuer à l'exploration

de nouveaux thèmes, au partage des connaissances et à la définition de normes et de standards. Ces efforts sont illustrés par la vaste coalition de partenaires, dont l'Union internationale des télécommunications, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants, l'UNICEF, le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, Child Help International, Global Kids Online, Microsoft, IBM, le UK Safer Internet Centre, qui a lancé l'initiative Protection through Online Participation. Cette initiative vise à mieux comprendre comment les enfants et les jeunes utilisent les moyens en ligne pour se mettre en sûreté et se protéger, car la numérisation croissante de leurs vies et les carences de la réglementation créent de graves risques de violences contre les enfants. Dans le cadre de cette initiative, des recommandations seront formulées à l'intention des États, de l'industrie des technologies de l'information et des communications, des organisations de la société civile et des autres parties prenantes concernées pour améliorer les services de protection en ligne.

#### **D. Suivi des progrès**

17. Il est essentiel de disposer de données de grande qualité pour mesurer les progrès accomplis sur la voie des objectifs de développement durable intéressant les enfants et concevoir des solutions programmatiques bien informées, ciblées et adéquates. En 2021, l'UNICEF a aidé les gouvernements à suivre les progrès réalisés dans le cadre des objectifs de développement durable au moyen d'un développement méthodologique, d'activités de collecte de données et d'évaluations des progrès accomplis aux niveaux mondial, régional et national. L'UNICEF a facilité l'adoption de politiques efficaces, informé les interventions programmatiques et comblé les lacunes existantes en matière de données. L'UNICEF a continué à développer ses bases de données mondiales en faisant fond sur les enquêtes et les données administratives disponibles afin d'améliorer l'accès aux données et aux informations pour éclairer la prise de décision. En collaboration avec les gouvernements, les partenaires extérieurs du programme d'enquêtes et d'autres entités des Nations Unies, l'UNICEF a soutenu la conception et la mise en œuvre de l'enquête en grappes à indicateurs multiples et d'autres enquêtes sur les ménages couvrant des données pertinentes pour les indicateurs des objectifs de développement durable intéressant les enfants.

18. Afin de rendre possible un changement transformateur pour les enfants et les femmes, l'UNICEF a mis l'accent sur la production, la diffusion et l'utilisation de données et de statistiques ventilées de haute qualité pour pouvoir suivre les stratégies et les plans de développement nationaux. En 2021, les bureaux de pays de l'UNICEF ont collaboré au sein des équipes de pays des Nations Unies, apportant leur soutien à 88 pays pour qu'ils puissent renforcer les systèmes nationaux de données administratives des différents secteurs, ainsi que leur interopérabilité entre secteurs ; à 71 autres pays, pour qu'ils puissent renforcer les systèmes statistiques nationaux globaux concernant les données sur les enfants et les femmes, dans la lignée des plans directeurs statistiques nationaux ou des stratégies nationales pour le développement des statistiques ; et à 40 pays, pour qu'ils soient en mesure de documenter et d'adopter des normes de bonne gouvernance des données sur les enfants. L'utilisation d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples dans la région du Pacifique est un bon exemple des progrès réalisés en ce qui concerne les données : Kiribati a été le premier pays à mener cette enquête en 2018-2019, et Fidji, en 2021, a recueilli des données sur la santé, la nutrition, la protection de l'enfance, l'éducation, le développement des compétences, le développement de la petite enfance, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, et d'autres secteurs.

19. Néanmoins, des difficultés subsistent en matière de collecte de données. En moyenne, les données disponibles ne sont pas suffisantes pour 75 % des indicateurs des objectifs de développement durable intéressant les enfants dans chaque pays. Les problèmes de données les plus importants concernent souvent les enfants les plus vulnérables et marginalisés. Les efforts déployés pour combler les lacunes observées en ce qui concerne les données sur les enfants en situation de handicap ont débouché sur la publication du rapport de l'UNICEF intitulé « Vus, pris en compte et inclus : utiliser les données pour mettre en lumière le bien-être des enfants handicapés », qui couvre 43 pays et utilise plus de 60 indicateurs du bien-être des enfants, notamment l'éducation, la nutrition et la santé, l'accès à l'eau et à l'assainissement, et la protection contre la violence et l'exploitation. Il ressort du rapport qu'il est urgent de collecter davantage de données sur les enfants en situation de handicap : ceux-ci ont en effet 34 % de plus de risques que les autres de souffrir d'un retard de croissance, 49 % de plus de risques de n'avoir jamais été scolarisés, 41 % de plus de risques de se sentir discriminés, 51 % de plus de risques de se considérer comme malheureux et 20 % de moins de chances d'espérer une vie meilleure<sup>8</sup>. Des lacunes subsistent également en ce qui concerne les enfants privés de soins parentaux adéquats, lesquels sont encore presque invisibles dans les statistiques. Par conséquent, les gouvernements ne disposent pas des informations nécessaires pour comprendre leurs besoins et y répondre. Des organisations de la société civile, comme SOS Villages d'enfants, plaident pour l'inclusion de données sur ces enfants dans les systèmes de suivi nationaux et internationaux des objectifs de développement durable, et pour le développement de catégories de données ventilées relatives à leur prise en charge.

## E. Participation et voix des enfants

20. Les changements climatiques, les conflits, les épidémies, les migrations et la technologie remodelent la société, obligeant les enfants du monde entier à s'adapter à des changements sans précédent dans leur vie sociale, leur éducation et leur préparation au monde du travail. Les enfants ont le droit d'exprimer librement leurs opinions au sujet de toutes les questions et décisions qui les concernent et de voir leurs opinions prises en compte à tous les niveaux de la société, comme le stipule la Convention relative aux droits de l'enfant. Conformément à ces droits, l'UNICEF a consulté plus de 200 000 enfants et jeunes du monde entier dans le cadre de U-Report, de La voix des jeunes et d'ateliers en personne et virtuels lors de l'élaboration de son Plan stratégique 2022-2025. Les enfants et les jeunes ont partagé leurs préoccupations et leurs attentes sur des sujets tels que les changements climatiques, la santé mentale, l'apprentissage numérique et l'égalité des genres. Les conclusions de cette consultation sans précédent ont nourri la théorie du changement qui sous-tend le plan stratégique.

21. Les enfants continuent d'exercer leurs droits civils et politiques en tant que détenteurs, demandeurs et défenseurs des droits humains, y compris les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'expression, le droit d'être entendus dans leurs demandes, notamment en ce qui concerne la justice sociale et l'action climatique. Cependant, ils rencontrent de nombreuses limitations dans l'exercice de ces droits en raison du rétrécissement de l'espace civique, ainsi que des normes sociales, des valeurs traditionnelles, des obstacles juridiques et des politiques et programmes centrés sur les adultes. D'après les résultats des études mondiales, seuls 20 % des enfants se sont sentis écoutés par leur gouvernement pendant la riposte à la

---

<sup>8</sup> UNICEF, *Vus, pris en compte et inclus : utiliser les données pour mettre en lumière le bien-être des enfants handicapés* (New York, 2022).

pandémie de COVID-19<sup>9</sup>. Les mesures correctives adoptées par les gouvernements, telles que l'organisation de possibilités de jouer en toute sécurité, la réouverture des écoles dans des conditions de sécurité et l'offre d'un soutien aux familles, auraient pu être prises plus tôt, de manière plus efficace et à moindre coût si les enfants avaient été consultés dès le début de la pandémie.

22. La pandémie a limité les possibilités de militer des enfants. Comme souligné par l'International Center for Not-for-Profit Law, 62 pays ont imposé, dans leur action face à la pandémie, des mesures entravant la liberté d'expression<sup>10</sup>. Cependant, les enfants ont contribué de manière significative à la riposte à la pandémie lorsque l'occasion leur en a été donnée. Par exemple, au Bhoutan, 70 000 scouts se sont engagés à aider les enfants et les jeunes les plus vulnérables à poursuivre leur éducation. Lorsque les routes n'étaient pas praticables en voiture, les scouts ont voyagé à pied pour partager du matériel pédagogique, ils ont aidé les plus jeunes à faire leurs devoirs et ils ont donné des cours aux enfants qui n'avaient pas accès à l'apprentissage en ligne. En Inde, plus de 7 millions d'enfants et de jeunes volontaires ont rejoint le mouvement Young Warrior, en prenant des mesures contre la COVID-19 et en promouvant l'acquisition de compétences grâce aux plateformes d'apprentissage disponibles dans le pays. Le chatbot Young Warrior NXT, conçu en consultation avec des jeunes, a aidé les enfants et les adolescents à constituer des listes de tâches simples pour acquérir les compétences de la vie courante en mettant l'accent sur la pensée critique, la conscience de soi, la résolution de problèmes et la communication. Aux Philippines, l'audit sur la gouvernance locale adaptée aux enfants aide les unités administratives locales à assurer la représentation des enfants au sein du Conseil local pour la protection des enfants et la participation des enfants à l'élaboration des politiques, programmes et projets.

23. Les changements climatiques sont un autre problème crucial qui mobilise les enfants à l'échelle mondiale. Le mouvement des « Vendredis pour l'avenir », qui est sans précédent en raison du jeune âge de ses participants, a rapidement attiré l'attention du monde entier et a poussé plus de 14 millions d'enfants et de jeunes à descendre dans la rue pour protester contre l'inaction des gouvernements face aux changements climatiques. L'absence de réponse et d'engagement adéquats de la part des décideurs politiques démontre que même un mouvement mondial dirigé par des enfants et doté d'un fort pouvoir d'action peut difficilement provoquer un changement durable à grande échelle sans le soutien d'institutions dirigées par des adultes.

### **III. Progrès accomplis sur la voie des quatre grands objectifs poursuivis dans le cadre de l'initiative « Un monde digne des enfants »**

24. Après des décennies de progrès constants, les impacts des changements climatiques, des conflits et de la COVID-19 se sont soldés par une augmentation marquée de la pauvreté des enfants. On estime que 100 millions d'enfants en plus vivent désormais dans une pauvreté multidimensionnelle. La pauvreté compromet fortement l'égalité des chances parmi les enfants, en perturbant leur bien-être dans les secteurs de la santé, de l'éducation et autres. Les enfants qui vivent déjà dans des populations défavorisées et des communautés marginalisées sont touchés de manière disproportionnée. Par ailleurs, une génération d'enfants qui n'avait jamais connu la

<sup>9</sup> Laura Lundy *et al.* « Life Under Coronavirus: Children's Views on their Experiences of their Human Rights », *The International Journal of Children's Rights*, vol. 29 (2021).

<sup>10</sup> International Center for Not-for-Profit Law, COVID-19 Civic Freedom Tracker. Consultable à l'adresse [www.icnl.org/covid19tracker/](http://www.icnl.org/covid19tracker/).

pauvreté auparavant tombe rapidement dans la pauvreté et le dénuement, notamment les enfants vivant en zone urbaine, ou dans des contextes de vulnérabilité et ceux dont les parents ou les personnes qui s'occupent d'eux travaillent dans le secteur des services et le secteur informel. La pauvreté des enfants n'est pas circonscrite aux pays à faible revenu ; en fait, la plupart des enfants vulnérables vivent dans des pays à revenu intermédiaire et sont victimes des inégalités et des lacunes des politiques.

25. Si l'action menée face à la pandémie a généralement été impressionnante au regard des marges de manœuvre fiscale existantes, l'extension de la protection sociale a souvent été à court terme et trop limitée compte tenu de l'ampleur du défi à relever<sup>11</sup>. Les gouvernements disposant de systèmes bien établis ont pu réagir plus efficacement aux crises, tandis que d'autres ont dû développer des mécanismes parallèles pour venir en aide aux enfants les plus vulnérables. La pandémie a mis en évidence les lacunes critiques qui caractérisent toujours les systèmes de protection sociale en termes de couverture, d'adéquation et de financement. Seul un enfant sur quatre bénéficie de prestations adéquates, et de nombreux systèmes de protection sociale ont du mal à réagir efficacement et rapidement aux crises.

26. Même dans le meilleur des cas, il pourrait falloir sept ans pour se relever et retrouver les niveaux de pauvreté infantile d'avant la pandémie. Une action urgente est nécessaire pour inverser les tendances négatives qui sont observées, tout en posant les jalons d'une nouvelle voie de relèvement. Le renforcement des systèmes de protection sociale ainsi que la protection du capital humain et le développement de son financement doivent être vus comme prioritaires dans le cadre des efforts que nous déployons collectivement pour permettre un relèvement inclusif. L'efficacité de la protection sociale, y compris des transferts d'espèces, n'est plus à prouver : elle permet de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, d'améliorer l'accès aux services de santé, de nutrition et d'éducation, de favoriser l'avancement économique des femmes, de s'attaquer aux causes sous-jacentes des violences faites aux femmes et aux enfants et de contribuer à la sécurité des moyens de subsistance et au développement économique local.

27. En outre, la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030 dépendra du succès des changements systémiques et transformateurs opérés au niveau national dans tous les secteurs. Les parties prenantes et les porteurs de devoirs doivent compléter l'offre de services traditionnels par des interventions ayant un impact durable à long terme, qui soient gages de résilience. Les possibilités de changement systémique résident dans les politiques et la législation, la collecte et l'analyse des données, les attitudes, normes et comportements sociaux, le financement, les infrastructures et les marchés. L'adoption d'approches transversales et multisectorielles sera également d'une importance essentielle dans les années à venir, pour répondre à la nature intégrée des objectifs de développement durable et à leur lien étroit avec le cadre normatif mondial sur les droits de l'enfant.

## A. Promotion de vies saines

28. La bonne santé et le bien-être de toute et tous sont un des fondements du Programme 2030. Au début de 2020, on comptait plus d'enfants ayant célébré leur premier anniversaire qu'à n'importe quel autre moment de l'Histoire, la mortalité infantile ayant diminué de 50 % depuis 2000. Cependant, les progrès ne concernent pas tous les enfants. En 2020, plus de 5 millions d'entre eux mourront avant l'âge de 5 ans, les enfants d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud connaissant toujours le

---

<sup>11</sup> Ugo Gentilini *et al.*, « Social protection and jobs responses to COVID-19: a real-time review of country measures ». Living paper (Washington, Banque mondiale, 2020).

plus grand risque de décès. Si les tendances actuelles se poursuivent, 61 pays n'atteindront pas la cible fixée relative à la mortalité néonatale (indicateur 3.2.2 des objectifs de développement durable) et 54 pays n'atteindront pas la cible relative à la mortalité des moins de 5 ans (3.2.1). La couverture vaccinale plafonne depuis 2010 en raison d'importantes inégalités de couverture. En 2020, on a enregistré une augmentation de 3,4 millions d'enfants non vaccinés dans le monde, soit la plus forte augmentation en 20 ans. De nombreux indicateurs de vaccination sont trop dans le rouge pour que les objectifs du Programme pour la vaccination à l'horizon 2030 puissent être atteints. D'après les données les plus récentes, qui remontent à 2020, la couverture vaccinale a diminué principalement en raison de la COVID-19 et des mesures qu'elle a engendrées, entraînant l'effacement de plus d'une décennie de progrès. Les perturbations des systèmes de santé mondiaux ont entraîné une réduction de la couverture vaccinale mondiale contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, qui est passée de 86 % en 2019 à 83 % en 2020. La lenteur des progrès accomplis pour introduire de nouveaux vaccins dans les calendriers de vaccination nationaux en 2020 et 2021 est due en grande partie à la COVID-19, aux difficultés financières et à des priorités concurrentes.

29. Le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) a contribué à garantir un accès équitable aux tests de dépistage de la COVID-19, aux traitements et aux vaccins. Depuis février 2021, le Mécanisme COVAX a permis la livraison de plus de 1,4 milliard de doses de vaccin à 145 pays et territoires et a aidé 92 pays à faible revenu pouvant bénéficier de vaccins financés par des donateurs grâce au système de garantie du marché du COVAX à protéger, en moyenne, 43 % de leur population en leur administrant deux doses de vaccins. Pour que les doses de vaccin donnent bien lieu à la vaccination des communautés, un défi de taille, les partenaires du Mécanisme COVAX – l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF et l'Alliance Gavi – ont lancé le Partenariat pour la distribution de vaccins contre la COVID-19, une initiative qui s'appuie sur les ressources existantes pour accélérer l'extension de la couverture vaccinale dans les pays qui ont le plus de mal à atteindre leurs objectifs en matière de vaccination. En plus de soutenir l'achat, la livraison et le déploiement des vaccins, les partenaires du Mécanisme COVAX, notamment au sein du Conseil de facilitation de l'Accélérateur COVID-19, aident à remédier aux principaux goulets d'étranglement rencontrés dans la fabrication des vaccins afin d'augmenter l'offre globale.

30. La petite enfance offre une fenêtre d'opportunité précieuse pour façonner une trajectoire de développement des enfants qui soit holistique et poser les bases de leur avenir. Pour réaliser pleinement leur potentiel, les enfants doivent être pris en charge d'une manière qui soit gage de bonne santé, de nutrition adéquate, de sûreté et de sécurité, de soins attentifs et de possibilités d'apprentissage. Malgré les preuves indiscutables de l'importance du développement du jeune enfant et l'élan politique qui se fait jour autour de cette question, plus de 43 % des enfants de moins de 5 ans (soit plus de 250 millions d'enfants) risquent de ne pas atteindre leur plein potentiel de développement en raison de la pauvreté, d'une mauvaise nutrition et d'un manque d'accès aux services de base et aux possibilités d'enrichissement par l'apprentissage, le jeu, les soins et le soutien des pairs. La perturbation des services essentiels liés au développement du jeune enfant entraînée par la COVID-19 a exacerbé les vulnérabilités et creusé les inégalités auxquelles sont confrontés les parents et leurs enfants de tous âges, de sorte que les jeunes enfants qui risquent de ne pas recevoir les soins attentifs dont ils ont besoin pour grandir et atteindre leur potentiel de développement sont beaucoup plus nombreux. De plus, la nature unique de la pandémie place les parents en première ligne pour assurer la survie des enfants, s'occuper d'eux et les élever et les éduquer. La crise menace de réduire à néant les progrès réalisés au cours des dernières décennies, les crédits budgétaires alloués au

développement du jeune enfant étant menacés dans un contexte de contraintes financières et d'austérité.

31. Depuis les dernières années, les pays sont de plus en plus nombreux à adopter des programmes multisectoriels de développement du jeune enfant, qui intègrent une offre de soins adaptés, des activités d'éveil et d'autres services essentiels dans tous les secteurs. Le suivi effectué par l'UNICEF montre que le nombre de pays ayant adopté un ensemble de mesures multisectorielles de développement du jeune enfant pris en charge par le gouvernement et assorti de plans d'action chiffrés a régulièrement augmenté, passant de 28 en 2017 à 61 en 2021. En outre, 99 pays ont adopté des politiques ou des plans d'action nationaux sur le développement du jeune enfant en 2021, contre 65 en 2017. Les priorités urgentes ont trait notamment au renforcement du soutien intégré proposé aux parents, à l'amélioration des approches multisectorielles visant à intégrer les services essentiels dans les plateformes de prestation de services existantes et à la mise en place d'un climat propice grâce à des politiques, des financements et une gouvernance favorables aux familles. Le rôle important des professionnels du développement du jeune enfant, tels que le personnel enseignant, n'est plus à prouver. Singapour, par exemple, dispense des conseils structurés au personnel enseignant spécialisé dans le jeune enfant sur les perspectives de carrière et les aptitudes et compétences requises par l'intermédiaire du cadre national de compétences pour la petite enfance et du plan de formation professionnelle continue.

32. Les conséquences d'une bonne nutrition sur la santé tout au long de la vie commencent dans l'utérus. Les enfants n'atteindront leur plein potentiel d'adulte que s'ils reçoivent une nutrition adéquate au cours des 1 000 premiers jours de leur vie. Les enfants dont la mère est mal nourrie avant et pendant la grossesse naîtront mal nourris. Une mauvaise nutrition au cours des 1 000 premiers jours peut entraîner un retard de croissance et des répercussions irréversibles sur le développement. Elle affecte le développement du cerveau de l'enfant, ses performances scolaires et ses revenus futurs et elle l'expose à un risque plus élevé de mourir de maladies infectieuses, ce qui est particulièrement préoccupant lorsque les familles sont en situation d'insécurité alimentaire et ne peuvent s'offrir une alimentation adéquate. Le Programme alimentaire mondial estime qu'en 2022, 276 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire aiguë et ont besoin d'une aide urgente en matière d'alimentation, de nutrition et de moyens de subsistance, soit 126 millions de plus qu'avant la pandémie. Plus le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire augmente, plus l'objectif d'une alimentation saine et riche en nutriments pour tous devient hors de portée. Dans les zones touchées par les conflits, les changements climatiques ou la détresse économique, les taux de malnutrition sont en hausse, et ces communautés dépendent de l'aide nutritionnelle et alimentaire pour leur survie.

33. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, environ la moitié des enfants âgés de 6 à 23 mois reçoivent le nombre minimum de repas, et moins d'un tiers des enfants prennent des repas suffisamment variés pour répondre à leurs besoins quotidiens en nutriments et favoriser une croissance saine. Plus de la moitié des quelque 149 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance dans le monde vivent en Asie, et deux sur cinq en Afrique, où leur nombre a augmenté. En 2020, 45 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient d'émaciation, dont 14 millions d'émaciation sévère. Si l'émaciation est souvent associée aux situations d'urgence, de nombreux enfants touchés vivent dans des contextes non urgents. À l'autre extrémité du spectre, 39 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient en surpoids en 2020, contre 33 millions en 2000.

34. Le conflit armé en Ukraine risque par ailleurs de pousser des millions d'enfants et de femmes enceintes ou allaitantes dans une spirale infernale de faim et de malnutrition, non seulement en Ukraine, mais dans le monde entier. La Fédération de Russie et l'Ukraine comptent pour 30 % des exportations mondiales de blé et 20 % des exportations mondiales de maïs. Toute perturbation de la production ou de l'approvisionnement peut faire grimper les prix, affecter des millions de familles vulnérables et déclencher une crise alimentaire mondiale. Lorsque les prix des aliments de base comme le riz ou le blé augmentent, les gens ont tendance à dépenser davantage pour maintenir leur apport calorique et à dépenser moins pour d'autres aliments. Cela peut conduire à des régimes alimentaires pauvres, peu variés et pauvres en micronutriments, contribuant ainsi à la malnutrition dans le monde. D'après le Programme alimentaire mondial, le conflit armé en Ukraine pourrait également entraîner une augmentation de jusqu'à 20 % du coût des aliments nutritifs spécialisés, de sorte que plus d'un million d'enfants parmi les plus vulnérables du monde ne pourraient recevoir le traitement dont dépendrait leur survie en 2022 et que des centaines de milliers de personnes seraient privées d'activités de prévention vitales.

35. Les fermetures d'écoles dans le cadre de la COVID-19 ont eu un lourd impact non seulement sur l'éducation des enfants mais aussi sur leur santé et leur bien-être, car les écoles sont un lieu privilégié pour les interventions sanitaires et nutritionnelles, par exemple en ce qui concerne les repas scolaires, la distribution de vermifuges et les dépistages des troubles de la vue. Au plus fort de la pandémie, en 2020, 370 millions d'enfants n'avaient plus accès aux repas scolaires et, en mars 2022, 204 millions n'avaient toujours pas accès à la nourriture fournie dans les écoles, ce qui a eu un impact particulièrement dévastateur sur les enfants les plus vulnérables, pour qui le repas scolaire est parfois le seul repas de la journée. De nombreux enfants retournent aujourd'hui dans des systèmes scolaires qui ne disposent pas d'un financement adéquat, ce qui, ajouté à l'augmentation de la pauvreté et de la faim, accroît le risque de revers dévastateurs pour la santé et la nutrition des enfants.

36. Le monde est mal parti pour garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable (objectif de développement durable n° 6) et les droits des enfants et de leurs familles à l'eau potable et à l'assainissement ne seront pas respectés. Quelque 3,6 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des installations sanitaires sûres, un quart d'entre elles ne bénéficient pas de services d'approvisionnement en eau gérés de manière sûre et un tiers ne sont pas équipées pour pouvoir se laver les mains au savon chez elles. Pour parvenir à une couverture universelle d'ici à 2030, il faudra multiplier par quatre les taux de progression actuels concernant la disponibilité de services d'eau et de services d'assainissement gérés en toute sécurité et de services d'hygiène de base. Il sera particulièrement difficile d'accélérer les progrès dans les contextes fragiles : de nombreux pays peinent à étendre les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène aux zones rurales et aux populations pauvres et vulnérables, qui risquent le plus d'être laissées de côté.

## **B. Offre d'un enseignement de qualité**

37. Avant la COVID-19, le monde était déjà confronté à une crise de l'éducation : 260 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés, et ceux qui l'étaient n'apprenaient pas forcément suffisamment de choses. D'après les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), plus de 1,6 milliard d'apprenants dans plus de 190 États n'étaient pas scolarisés au plus fort de la pandémie, en avril 2020. Les fermetures totales et partielles d'écoles ont duré en moyenne 224 jours en 2021. Si presque tous les pays du monde ont proposé des solutions d'apprentissage à distance pour les élèves, la qualité et la portée de ces

initiatives ont été très variables. Les enfants issus de foyers défavorisés ont souvent subi davantage d'effets négatifs que leurs pairs, car le manque d'électricité, de connectivité, de matériel et d'aide de la part de leur famille ainsi que les barrières linguistiques ont limité leurs possibilités d'apprentissage à distance. Les élèves les plus jeunes et ceux qui étaient en situation de handicap ont été largement oubliés dans les politiques mises en œuvre face à la pandémie, l'apprentissage à distance étant rarement conçu de manière à répondre à leurs besoins. Les filles ont également rencontré des obstacles supplémentaires lors des fermetures d'écoles pour poursuivre leur éducation, à cause des normes sociales, du caractère limité de leurs compétences numériques et du manque d'accès au matériel. La part des enfants des pays à revenu faible et intermédiaire victime d'une pauvreté des apprentissages – c'est-à-dire qui sont incapables de lire et de comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans – devrait atteindre plus de 70 %, contre environ 50 % avant la pandémie<sup>12</sup>.

38. Les fermetures d'écoles ont fait plus que perturber l'éducation : 370 millions d'enfants dans 150 États n'ont pas pu bénéficier de repas scolaires<sup>13</sup>, 10 millions de filles de plus que prévu risquent un mariage précoce d'ici à 2030<sup>14</sup>, et 9 millions d'enfants de plus risquent d'être poussés vers le travail d'ici à la fin 2022<sup>15</sup>. Cette génération d'élèves risque de perdre 17 000 milliards de dollars de revenus à vie en valeur actuelle, soit 14 % du produit intérieur brut mondial actuel<sup>16</sup>. Les premiers résultats de l'examen des conséquences de la crise de la COVID-19 indiquent en outre que les problèmes de santé mentale ont été exacerbés et que le stress et l'anxiété ont augmenté chez les enfants et les adolescents pendant la pandémie<sup>17</sup>.

39. Près de la moitié des enfants réfugiés ne vont pas à l'école primaire<sup>18</sup>, et moins d'un quart d'entre eux sont scolarisés dans le secondaire<sup>19</sup>. Il existe un manque cruel de ressources en ce qui concerne l'éducation des enfants dans les situations d'urgence, puisque plus de 80 % des besoins du secteur humanitaire pour l'éducation n'étaient pas financés en 2021<sup>20</sup>. Pendant la pandémie de COVID-19, une grande majorité des apprenants qui avaient été déplacés de force et des membres de leurs communautés d'accueil n'ont pas pu se tourner vers l'apprentissage numérique pendant les fermetures obligatoires d'écoles. D'après le HCR, 57 % des apprenants réfugiés ou déplacés qui étaient inscrits à l'école avant la pandémie de COVID-19 n'ont bénéficié d'aucun programme d'apprentissage numérique ou d'enseignement à domicile pendant la fermeture des écoles. Au total, 78 % des enfants réfugiés et des jeunes réfugiés n'ont eu qu'un accès limité, voire aucun accès, à des possibilités d'apprentissage pendant les fermetures d'écoles liées à la pandémie.

40. Pour les enfants vivant dans des zones de guerre, il reste dangereux d'aller à l'école. En 2020, 536 attaques contre des établissements scolaires et contre des

<sup>12</sup> Banque mondiale, UNESCO et UNICEF, *The State of the Global Education Crisis: A Path to Recovery* (Washington, Paris, New York, 2021).

<sup>13</sup> João Pedro Azevedo *et al.*, « Learning poverty updates and revisions: What's new? », Learning Poverty Monitoring Series, Technical Note 1 (Washington, Banque mondiale, 2021).

<sup>14</sup> UNICEF, *COVID-19: A Threat to Progress against Child Marriage* (New York, 2021).

<sup>15</sup> Organisation internationale du Travail et UNICEF, *Travail des enfants : Estimations mondiales 2020, Tendances et chemin à suivre* (New York, 2021).

<sup>16</sup> Artur Borkowski *et al.*, « COVID-19: missing more than a classroom – the impact of school closures on children's nutrition », Innocenti Working Papers No. 2021-01 (Florence, Italy, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, 2021).

<sup>17</sup> UNICEF, *The State of the World's Children 2021: On My Mind – Promoting, Protecting and Caring for Children's Mental Health* (New York, 2021).

<sup>18</sup> HCR, *Staying the Course: The Challenges Facing Refugee Education* (Genève, 2021).

<sup>19</sup> Ben Sadek, *Left Out, Left Behind: Adolescent Girls' Secondary Education in Crises* (Londres, Plan International, 2019), p. 30.

<sup>20</sup> Financial Tracking Services, « Appeals and response plans 2021 ». Consultable à l'adresse <https://fts.unocha.org/appeals/overview/2021>.

personnes protégées liées aux écoles ont été documentées par l'Organisation des Nations Unies dans 21 situations. L'utilisation des écoles à des fins militaires par des forces et des groupes armés porte atteinte au droit des enfants à l'éducation. D'après les estimations, en 2020, quelque 127 millions d'enfants vivant dans des zones de conflit n'ont pas été scolarisés en raison de l'insécurité, des attaques contre les écoles ou leur personnel, ou de l'utilisation des écoles à des fins militaires<sup>21</sup>.

41. L'Organisation des Nations Unies a continué de demander que la réouverture des écoles soit une priorité absolue pour remédier à la crise de plus en plus grave de l'apprentissage. L'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale ont lancé l'initiative baptisée « Mission : rétablir l'éducation en 2021 », axée sur le retour en toute sécurité de tous les apprenants à l'école, les moyens de remédier aux pertes d'apprentissage et le soutien à apporter au personnel enseignant. Là où les écoles sont restées fermées, l'UNICEF a intensifié ses interventions visant à assurer la continuité de l'apprentissage, en exhortant les pays à redoubler d'efforts pour pallier les pertes d'apprentissage. L'UNICEF a encouragé le déploiement rapide et l'intensification des solutions d'apprentissage numérique par le biais de l'initiative Réinventer l'éducation. Pour mettre sur pied de meilleurs systèmes éducatifs, les pays doivent également mesurer l'efficacité des stratégies qu'ils ont mises en œuvre afin d'atténuer les pertes d'apprentissage, analyser leur impact en termes d'équité, puis mettre à profit cette analyse pour affiner les mesures prises. En 2021, l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale ont mené plusieurs séries d'enquêtes auprès des ministères de l'éducation pour suivre l'avancement de la situation en ce qui concerne la réouverture des écoles et les mesures prises par les pays pour aider les enfants à rattraper les pertes d'apprentissage.

42. Pour atteindre l'objectif de développement durable n° 4, le monde doit s'attaquer à la crise de l'apprentissage qui commence avant l'école primaire. Les enfants qui suivent des programmes pré-primaires ont deux fois plus de chances que les autres d'être sur la bonne voie pour acquérir des compétences précoces en lecture et en calcul. Bien que certains pays aient fait de grands progrès dans l'enseignement préprimaire, comme la Chine, où le taux brut de scolarisation a augmenté de 28,6 % entre 2010 et 2020, la moitié des enfants d'âge préscolaire dans le monde n'ont pas accès à un enseignement préprimaire. Dans les pays à faible revenu, où moins de 2 % du budget global de l'éducation est alloué à l'enseignement préprimaire, on atteint même les 80 %<sup>22</sup>. L'éducation préprimaire reste un angle mort pour les financements nationaux et internationaux, et c'est une véritable occasion manquée de cultiver le capital humain mondial et d'aider les enfants à réaliser pleinement leur potentiel.

### C. Protection contre les atteintes, l'exploitation et la violence

43. Les progrès réalisés depuis des décennies en matière de protection de l'enfance se sont traduits par une augmentation de l'enregistrement des naissances et une réduction des mariages d'enfants et des mutilations génitales féminines. Malgré ces avancées, le monde n'est toujours pas en mesure de réaliser les ambitions qui se trouvent au cœur des indicateurs des objectifs de développement durable liés à la protection des enfants, et ce sont les pays en situation de fragilité et de conflit qui accusent le plus grand retard. Il n'y a jamais eu autant de pays secoués par des conflits violents en 30 ans, et plus de 30 millions d'enfants ont été déplacés, beaucoup d'entre eux risquant d'être réduits en esclavage ou d'être victimes de la traite, d'atteintes ou d'exploitation. En 2021, l'Organisation des Nations Unies a documenté près de

<sup>21</sup> A/75/873-S/2021/437.

<sup>22</sup> UNICEF, *Un monde prêt à apprendre. Accorder la priorité à une éducation préscolaire de qualité* (New York, 2019).

24 000 violations graves perpétrées contre des enfants en temps de conflit. Les enfants représentent en outre plus de la moitié des victimes civiles des mines terrestres et des restes explosifs de guerre. Le nombre d'enfants en déplacement a augmenté plus que jamais en 2021, puisqu'ils comptent pour 42 % des 82 millions de personnes déplacées de force dans le monde<sup>23</sup>. Parallèlement, il est de plus en plus généralement admis que les enfants sont exposés à de nombreux risques dans le monde virtuel.

44. Les impacts socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 ont remis en question certains des progrès qui avaient été accomplis récemment en matière d'égalité des genres. La violence de genre a atteint des niveaux alarmants dans le monde entier, et l'on s'attend même à ce que les mariages d'enfants et les mutilations génitales féminines (cible 5.3 des objectifs de développement durable) augmentent<sup>24</sup>. Bien que les mutilations génitales féminines aient diminué d'un quart au cours des 20 dernières années dans les 31 pays pour lesquels des données sont disponibles, il faudrait que les progrès se poursuivent à un rythme 10 fois plus rapide qu'au cours de la dernière décennie pour que la cible de leur élimination complète d'ici à 2030 puisse être atteinte. Le phénomène des mariages d'enfants a connu un recul au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, une jeune femme sur cinq est mariée pendant son enfance, contre une sur quatre il y a 10 ans. Cependant, il faudrait que les progrès mondiaux soient 17 fois plus rapides que pendant la dernière décennie pour que le mariage des enfants puisse être éliminé d'ici 2030.

45. Environ un milliard d'enfants et d'adolescentes et d'adolescents subissent chaque année des violences physiques, émotionnelles ou sexuelles<sup>25</sup>. Quelque 150 millions d'enfants déclarent avoir été victimes de violences de la part de leurs pairs à l'école ou à proximité, souvent à cause de discriminations, et environ 720 millions d'enfants d'âge scolaire vivent dans des pays où ils ne sont pas totalement protégés contre les châtiments corporels à l'école par la loi<sup>26</sup>.

46. Pour la première fois en 20 ans, les progrès réalisés dans la lutte contre le travail des enfants (cible 8.7 des objectifs de développement durable) ont marqué le pas, ce qui rend peu probable l'élimination du travail des enfants d'ici à 2025. À l'échelle mondiale, 160 millions d'enfants, soit près d'un enfant sur 10, travaille. Près de la moitié d'entre eux effectuent un travail dangereux<sup>27</sup>. En 2021, l'UNICEF a soutenu 66 pays dans les efforts qu'ils déployaient pour lutter contre le travail des enfants, notamment en renforçant la législation et les cadres politiques.

47. En 2021, les services de justice adaptés aux enfants dont l'offre est soutenue par l'UNICEF se sont occupés de 384 000 enfants dans 81 pays, soit près de la moitié de tous les enfants ayant maille à partir avec des instances judiciaires et administratives – contre 210 000 dans 48 pays en 2017. La mise en œuvre de la loi sur la protection de l'enfance en Mongolie, adoptée en 2016 et en cours de révision, a permis de renforcer les mécanismes d'identification, d'orientation et de suivi des enfants qui risquent d'être victimes de violences et/ou qui subissent des violences. La Mongolie a mis en place des lignes d'assistance téléphonique pour les enfants, des centres de protection temporaire et des comités de justice pour les enfants afin de servir les

<sup>23</sup> UNICEF, *UNICEF, Action humanitaire pour les enfants, Vue d'ensemble* (New York, 2022).

<sup>24</sup> Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Consultable à l'adresse <https://sdgs.un.org/goals/goal5> (page consultée le 6 avril 2022).

<sup>25</sup> Susan Hillis *et al.*, « Global prevalence of past-year violence against children: a systematic review and minimum estimates », *Pediatrics*, vol. 137, No. 3 (mars 2016).

<sup>26</sup> UNICEF, « Protecting children from violence in school ». Consultable à l'adresse [www.unicef.org/protection/violence-against-children-in-school](http://www.unicef.org/protection/violence-against-children-in-school) (page consultée le 6 avril 2022).

<sup>27</sup> Organisation internationale du Travail et UNICEF, *Travail des enfants : Estimations mondiales 2020, Tendances et chemin à suivre* (New York, 2021).

enfants qui ont affaire avec la justice. Dans le monde entier, l'année 2021 a été marquée par la plus grande série jamais enregistrée de libérations d'enfants qui étaient placés en détention. Depuis le début de la pandémie, plus de 45 000 enfants dans 84 pays ont été libérés<sup>28</sup>. Les nouvelles lois interdisant les châtiments corporels dans toutes les sphères de la vie qui ont été adoptées en Colombie, en Guinée, au Japon, en République de Corée et aux Seychelles ont également été des réalisations majeures en 2020 et 2021.

48. Le droit d'être reconnu comme une personne devant la loi est une condition préalable à l'exercice de tous les autres droits. Pourtant, les naissances d'un quart des enfants de moins de 5 ans dans le monde n'ont jamais été officiellement enregistrées. Conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, les enfants ont le droit d'être enregistrés à la naissance et d'avoir une identité légale (cible 16.9 des objectifs de développement durable). L'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, l'interopérabilité avec d'autres secteurs, la décentralisation accrue des services et les investissements dans la numérisation ont beaucoup contribué à accroître l'enregistrement des naissances. Les niveaux d'enregistrement des naissances ont augmenté dans le monde, avec environ 3 enfants de moins de 5 ans sur 4 enregistrés aujourd'hui, contre 6 sur 10 en 2000, mais le nombre total d'enfants non enregistrés continuera d'augmenter et dépassera les 100 millions d'ici à 2030 si les progrès ne s'accroissent pas<sup>29</sup>.

## D. Lutte contre le VIH et le sida

49. Au cours des cinq dernières années, le rythme des progrès accomplis en matière de prévention et de traitement du VIH pédiatrique a considérablement ralenti. Avec des taux de couverture des traitements antirétroviraux de 85 % chez les femmes enceintes et de 54 % chez les enfants et les adolescentes et adolescents vivant avec le VIH, le monde est loin d'avoir atteint l'objectif d'un taux de couverture de 95 % fixé pour la fin 2020 dans le cadre de la procédure accélérée. Les revers subis en raison des confinements dus à la COVID-19 hypothèquent encore plus l'accomplissement de progrès, notamment pour les femmes, les adolescents et les enfants les plus marginalisés et les plus vulnérables. Parmi les populations de réfugiés en 2021, 81 % des nourrissons exposés au VIH ont fait l'objet d'un dépistage par test de réaction en chaîne par polymérase sur taches de sang sec à l'âge de 6 semaines, mais seulement 68 % ont été dépistés à l'âge de 18 mois.

50. Pendant la dernière décennie, l'action menée contre le VIH a vu une augmentation progressive de la participation des adolescentes et adolescents à l'élaboration du programme pour la santé, les droits et le bien-être, ce qui a eu des effets bénéfiques avérés. En 2020, on comptait 150 000 nouvelles infections chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans dans le monde, soit une baisse de 35 % depuis 2010. Ce chiffre correspond à une réduction annuelle de près de 3 % à l'échelle mondiale. Cependant, sur les quelque 1,75 million de jeunes âgés de 10 à 19 ans qui vivent avec le VIH dans le monde, seuls 54 % recevaient un traitement antirétroviral en 2020, et la plupart d'entre eux n'ont pas accès aux options thérapeutiques de nouvelle génération qui pourraient améliorer leurs chances de survie. Il faut revoir de fond en comble l'approche suivie dans la refonte des services de lutte contre le VIH et engager les adolescents à participer à cet effort afin qu'ils répondent mieux à leurs besoins.

<sup>28</sup> UNICEF, *Detention of Children in the Time of COVID-19* (New York, 2021).

<sup>29</sup> UNICEF, « Birth registration », août 2021. Consultable à l'adresse <https://data.unicef.org/topic/child-protection/birth-registration> (page consultée le 6 avril 2022).

Au rythme actuel, les progrès sont trop lents pour qu'il soit envisageable de contrôler l'épidémie et de créer une génération d'adolescents sans sida d'ici 2030.

51. Compte tenu de ces médiocres progrès, la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, élaborée par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) voit à nouveau l'accent mis sur la nécessité d'en finir avec les inégalités, afin d'éliminer la transmission verticale et de porter un coup d'arrêt au sida chez les enfants et les adolescents. L'ère d'une programmation verticale cloisonnée en matière de VIH est bien révolue. Pour dépasser plus rapidement le plateau atteint dans l'action menée, les programmes de prévention et de traitement du VIH pédiatrique doivent être soigneusement mais systématiquement intégrés aux soins primaires, aux systèmes éducatifs et aux services de protection sociale. La COVID-19 a montré que des systèmes de soins de santé résilients et de qualité sont parmi les outils les plus importants pour réaliser les droits des enfants et atteindre les objectifs de développement durable liés aux enfants. En l'absence d'un système de santé adapté et de communautés mobilisées, informées et responsabilisées, les progrès durement acquis en matière de prévention et de traitement du VIH, de vaccination, de soins prénatals et de santé des enfants et des adolescents seront menacés lors de la prochaine pandémie mondiale.

#### **IV. La voie à suivre à l'avenir**

52. Pour faire progresser « Notre Programme commun », atteindre les objectifs de développement durable liés aux enfants et faire en sorte que notre monde soit véritablement adapté aux enfants, la communauté internationale doit aider les pays à investir dans les soins de santé primaires, l'éducation et la protection sociale universelle. Une bonne santé, une bonne éducation et des moyens de subsistance sûrs développent le capital humain, et le capital humain est le moteur des économies nationales. Cela signifie avant tout qu'il faut veiller à ce que les dépenses publiques et les systèmes fiscaux profitent aux communautés et aux enfants. Il faut s'attaquer à la crise de l'apprentissage, en faisant regagner le chemin de l'école aux enfants et en leur offrant un soutien adapté pour remédier aux pertes d'apprentissage accumulées pendant la pandémie. La reprise de l'éducation nécessite un financement adéquat et durable et doit s'appuyer sur les enseignements tirés ainsi que sur l'infrastructure et les modalités numériques développées pendant la pandémie. Pour qu'un relèvement de la pandémie soit possible, il faudra également s'occuper de la santé mentale des enfants et des adolescentes et adolescents, qui a été négligée pendant bien trop longtemps, avec des coûts énormes pour la société – à la fois financiers et en termes de vies humaines. Le pacte mondial pour le financement de l'éducation, qui met l'accent sur les modalités de financement tant nationales qu'internationales, sera au cœur des discussions du sommet « Transformer l'éducation », qui réunira les chefs d'État en septembre.

53. Les enfants et les jeunes voient à juste titre dans la nécessité de faire la paix avec la nature la tâche déterminante du XXI<sup>e</sup> siècle. Il est essentiel de s'attaquer à la triple crise environnementale des changements climatiques, de la perte de nature et de biodiversité et de la pollution et des déchets, qui risque de modifier de manière irréversible le monde naturel et la façon dont l'humanité en bénéficie. Cette crise est directement liée aux modes actuels de consommation et de production non durables. Des investissements massifs sont nécessaires pour abandonner plus facilement le charbon et introduire plus rapidement des énergies renouvelables. Il s'agit là d'une obligation morale, mais c'est aussi dans l'intérêt même des pays les plus riches que de respecter la promesse qu'ils ont faite d'aider les pays à revenu faible et intermédiaire dans les efforts qu'ils déploient pour devenir résilients face aux changements climatiques.

54. Les enfants doivent être au cœur des solutions adoptées face à ces défis, aux niveaux mondial, national et local. Comme ils représentent plus d'un quart de la population mondiale, les enfants peuvent contribuer à l'avènement d'une société durable en faisant des choix délibérés dans leur vie quotidienne. Ce sont non seulement les agents du changement dans les écoles et les communautés aujourd'hui, mais aussi les décideurs de demain. Leur participation est d'une importance cruciale et indispensable selon les termes de la Convention relative aux droits de l'enfant. L'Organisation des Nations Unies collabore avec les plus grands mouvements dirigés par des enfants et des jeunes ainsi qu'avec les partenaires de l'éducation pour les inspirer et les doter des compétences dont ils ont besoin aujourd'hui pour relever les défis de demain et surmonter les difficultés dont ils vont hériter.

55. Après plus de deux ans de pandémie de COVID-19, le monde n'est pas sur la bonne voie pour réaliser les droits de chaque enfant et atteindre les objectifs de développement durable. Les enfants du monde entier réclament un changement transformateur, la protection de leurs droits, un rétablissement équitable et une justice intergénérationnelle. Pour honorer ces demandes et léguer aux enfants une planète vivable, les responsables des gouvernements et du secteur privé doivent consentir des investissements substantiels, plus ambitieux qu'à l'heure actuelle, en particulier pour les enfants dans des contextes fragiles et humanitaires. Guidée par « Notre Programme commun » et le Programme 2030, l'ONU est prête à collaborer avec les enfants et les jeunes, les États Membres, le secteur privé et les organisations de la société civile pour relever les défis de la décennie en cours.

---